

# Procès-Verbal : Réunion du Conseil Municipal

## Vendredi 7 février 2025

Date de convocation : 31 janvier 2025

Étaient présents : MM. et Mmes A. Debeugny, F. Debeugny, C. Denizart, C. Dumortier, X. Hein, J-P Huet, P. Le Guellec.

Étaient excusés : MM. B. Cavet, B. Deleau.

Le quorum étant constaté, la séance du 7 février 2025 est ouverte à 21 h 04, sous la présidence de M. François DEBEUGNY, maire.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

### Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 7 mars 2025.
- M. le Maire donne lecture des dernières cartes de vœux reçues pour la nouvelle année.
- Le congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalité de la Somme se déroulera le jeudi 20 mars de 9h à 17h à Mégacité. M. le Maire y participera.

### Travaux des commissions :

#### *Administration générale, finances, éducation*

- Le comité syndical des Alençons aura lieu le mercredi 19 février.
- Suite au contrôle technique du véhicule de la mairie plusieurs défaillances ont été constatées. Une contre-visite sera effectuée après réparation.
- Le CDG de la Somme nous informe que notre contrat d'assurances statutaires (assurance du personnel) arrive à échéance le 31 décembre 2025. La commune délègue au CDG de la Somme le renouvellement du marché d'assurances statutaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030.
- M. le Maire donne lecture d'un courrier d'un habitant de la commune sollicitant une scolarisation extérieure. Un imprimé sollicitant une dérogation lui sera transmis.

#### *Commission Communale d'Actions Sociales*

- M. Le Guellec et M. Huet assisteront à l'assemblée générale du Souvenir Français le samedi 22 février à Henencourt.

#### *Communication, Relation, Loisirs*

- Les illuminations de Noël ont été démontées. M. Cavet Bertrand sera sollicité pour une remise en état de certaines d'entre elles.

- Mme Dumortier se charge de faire un complément de vaisselle pour la salle des fêtes.
- M. le Maire donne lecture du courrier de M. Vaillant sollicitant la commune pour l'installation de son manège enfantin et ses diverses attractions à l'occasion de la fête locale du 7, 8 et 9 juin 2025. Le CM émet un avis favorable. Dans ce courrier, M. Vaillant demande aussi une revalorisation du prix des tickets offerts aux enfants du village. Après discussion, le CM décide (1 contre Cathia Dumortier et 6 pour) de fixer le prix du ticket à 2 €. Cette proposition sera communiquée à M. Vaillant.

### ***Environnement, Cadre de vie***

- Mme Dumortier présente la proposition de l'entreprise NVRD pour le balayage des fils d'eau et de la chaussée de la commune, soit 240 € HT par passage. Proposition validée par le conseil avec 3 passages dans l'année.
- L'opération Hauts de France Propres aura lieu le 15 mars 2025 à Cachy. Rendez-vous à partir de 9h30 à la mairie.
- Mme Dumortier présente un devis pour acheter des vêtements de travail aux employés communaux. Celui-ci est validé par le CM, Mme Dumortier se charge de passer commande auprès de la société Direct de Villers Bretonneux.

### ***Urbanisme***

- Un géomètre du cadastre passera dans la commune à partir du 21 février jusqu'en mars, afin de procéder aux mises à jour de la documentation cadastrale.
- M. le Maire informe le CM qu'un arrêté a été pris pour interdire la circulation au Bois l'abbé suite aux travaux d'abattage d'arbres.
- Le Conseil Départemental nous informe qu'ils vont implanter des panneaux « Réseau Points Nœuds » sur l'ensemble du territoire, afin de développer le tourisme dans le département. Deux emplacements sont prévus à Cachy.

### **Communauté de Communes du Val de Somme**

- Des malfaçons ont été constatées sur le VC 3 (chemin des peupliers), qui vient d'être fait. L'entreprise IREM doit reprendre ces travaux.
- M. le Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes du Val de Somme proposant la mise en place d'un composteur pour le cimetière et d'une convention pour l'entretien de celui-ci. Le CM accepte cette proposition.
- M. le Maire assistera au conseil communautaire du 20 février 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h41.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec